

Reçu le 18/06/19



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Aix-en-Provence, le 4 juin 2019

Madame, Monsieur, le Chef d'établissement,

Réunie le 4 juin 2019 au collège Louis Philibert du Puy-Sainte-Réparate, la commission de labellisation a décerné pour l'année 2018-2019 au

Lycée professionnel Brise Lames

le **Deuxième niveau de la labellisation académique « E3D »**

Rectorat

Bureau
des inspecteurs
d'académie
inspecteurs
pédagogiques
régionaux

Gérald Attali
IA-IPR
d'histoire-géographie
Téléphone
06 40 45 84 30
Fax
04 42 91 70 13
Mél.
gerald.attali
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

AVIS MOTIVÉ DE LA COMMISSION

La commission octroie le niveau 2 de la labellisation salue la démarche approfondie et partagée de l'ensemble de la communauté éducative et l'implication de l'établissement.

CONSEILS

Organiser une formation intercatégorielle pour permettre à terme un déploiement global de la démarche..

Cordiales salutations,

Gérald Attali
IA-IPR d'histoire-géographie
Réfèrent académique EDD

